

Le projet
pédagogique de
**LA BULLE DE
SAVANTS**



*Ecole de devoirs
de la commune de Chaumont-Gistoux*

Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles
Commune de
CHAUMONT-GISTOUX



SERVICE ATL

Index

1. Introduction

2. Contexte

3. Historique

4. Public visé

5. L'accessibilité

6. Nos objectifs

6.1 L'école des devoirs, une « bulle », un espace permettant de vivre une transition sereine entre l'école et la maison

6.2 L'école des devoirs, un lieu qui favorise les échanges, le partage, le dialogue, l'écoute

6.3 L'école des devoirs, une équipe éducative attentive à l'estime de soi des enfants accueillis

6.4 L'école de devoirs, un espace qui soutient la créativité, la découverte, l'exploration

6.5 L'école de devoirs, un temps pour accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires

7. Les moyens mis en œuvre

7.1 Le cadre d'accueil

7.2 L'équipe pédagogique et l'encadrement

7.3 Le déroulement de l'accueil

7.4 Les différents moments d'accueil

8. Les partenariats

9. La publicité

10. Conclusion

Annexes

1. Le règlement d'ordre intérieur

2. La fiche d'inscription

3. La charte de vie

4. L'autorisation de sortie

5. La charte pour le transport en bus communal

1. INTRODUCTION

« Une école de devoirs, ce n'est pas que les devoirs »

Au sens du décret de l'ONE, les écoles de devoirs sont des structures qui, indépendamment des établissements scolaires, accueillent les enfants en dehors des heures scolaires et développent un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien et d'accompagnement, à la scolarité et à la formation citoyenne. Cet accueil est motivé par un projet pédagogique et un plan d'action élaboré avec la collaboration précieuse d'une équipe d'animation qualifiée.

Ce même décret précise également les missions générales qui doivent être privilégiées par les écoles de devoirs, à savoir :

1. Le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile
2. Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle
3. La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animations, d'expression, de création et de communication
4. L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

C'est précisément dans ce contexte que la commune de Chaumont-Gistoux a souhaité organiser son école de devoirs avec l'objectif d'aller au-delà du simple soutien scolaire. En effet, « La Bulle de savants » se veut aussi un lieu de rencontre, un lieu de partage, d'échange, un lieu d'écoute, un lieu de convivialité, un lieu permettant une transition entre l'école et la maison en toute sérénité.

2. CONTEXTE

La commune de Chaumont-Gistoux est située au cœur du Brabant-Wallon et est née de la fusion des villages de Dion-Le-Mont, Dion-Le-Val, Chaumont, Corroy-Le-Grand, Bonlez, Gistoux, Vieusart et Longueville. L'entité s'étend sur quelques 4808 hectares et se présente comme une commune semi-rurale au relief boisé et vallonné. Le nombre d'habitants s'élève à 11796 chaumontois au 1^{er} septembre 2017.

Notre commune se distingue également par une population importante d'habitants entre 0 et 18 ans (15,8%). Dès lors, elle investit beaucoup dans les domaines de l'éducation, de l'accueil de l'enfance et de l'enseignement.

Elle compte 5 établissements scolaires (maternelles et primaires) aux projets pédagogiques diversifiés :

- L'école communale de Bonlez : Chemin de l'Herbe 81, 1325 Bonlez
- L'école communale de Corroy : Rue de Chastre 83, 1325 Corroy-Le-Grand
- L'école communale de Dion : Rue du Brocsous, 1325 Dion-Le-Mont
- L'école communale de Gistoux : Rue Zaine 3, 1325 Chaumont-Gistoux
- L'école communale de Chaumont : Elle comprend 2 implantations - Rue de la barre et rue des moutons, 1325 Chaumont

Pour l'accueil des enfants en dehors des périodes scolaires, la commune dispose d'un service spécifique pour l'accueil du temps libre : Le service ATL

Ce service a à sa charge :

- L'organisation et la gestion des services d'accueil extrascolaires de chacune des 5 écoles communales
- L'organisation et la gestion des plaines de vacances durant les congés scolaires
- La gestion des partenariats avec l'ensemble des opérateurs extrascolaires actifs sur l'entité
- L'organisation et la gestion de l'école de devoirs

C'est donc l'administration communale qui est le pouvoir organisateur de l'école de devoirs « La Bulle de Savants » et celle-ci se situe au centre de Gistoux.

3. HISTORIQUE

En 2008, lorsque « La Bulle de Savants » a ouvert ses portes, l'école de devoirs n'accueillait que quelques enfants le lundi et le jeudi dans une salle de l'administration communale.

Depuis et dans une démarche active d'amélioration de la qualité de l'accueil, « la bulle de savants » s'est développée. Elle accueille davantage d'enfants et les horaires se sont étendus à trois jours par semaine (les lundis, mardis et jeudis).

Les enfants sont accueillis dorénavant dans des locaux adjacents aux bureaux du service ATL de la commune dont dépend l'école de devoirs : « Le Chalet ». Le service ATL étant également localisé à proximité du CPAS, celui-ci permet à l'école de devoirs de bénéficier d'une grande salle supplémentaire en cas de nécessité ou pour l'organisation d'événements divers.

En 2016, le projet d'agrandissement du CPAS a débuté. Pour permettre la construction de l'extension du bâtiment, le chalet a dû être déplacé à côté des bâtiments du service technique de la commune. L'extension du CPAS comprendra 3 bureaux destinés au service ATL ainsi qu'une grande salle réservée à l'école de devoirs. C'est donc dans un avenir tout proche que « La Bulle de Savants » pourra emménager dans des locaux tout neufs à proximité immédiate d'un vaste jardin et d'une mini-ferme pédagogique appartenant à la commune.

A l'heure actuelle, la reprise du projet pédagogique nous a permis de prendre conscience du chemin parcouru et de l'évolution de notre école de devoirs. Cette démarche nous a également montré l'importance de mettre en valeur ses avancées mais aussi de réaliser une mise à jour et une restructuration du ROI pour qu'il soit en adéquation avec l'activité réelle de « La Bulle de Savants ».

4. PUBLIC VISE

« La Bulle de Savants » accueille les enfants du niveau scolaire fondamental, la plupart habitant et/ou étant scolarisés sur le territoire de Chaumont-Gistoux.

Depuis peu, l'école des devoirs ouvre également ses portes aux élèves du premier et second niveau du secondaire. Cet élargissement s'est opéré suite à la demande de plusieurs enfants quittant l'enseignement primaire et souhaitant poursuivre l'aventure.

5. L'ACCESSIBILITE

L'école de devoirs est ouverte tous les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 17h30 en dehors des congés scolaires.

Les enfants peuvent arriver à l'école de devoirs par leurs propres moyens et accompagnés de leurs parents. Les enfants, inscrits à l'école de Gistoux, se rendent à l'école de devoirs à pieds et accompagnés d'un animateur puisque cette école est à proximité immédiate des locaux de l'EDD.

En outre, afin de faciliter l'accès des enfants fréquentant les autres écoles communales, la commune de Chaumont-Gistoux met à disposition depuis plusieurs années, un bus qui effectue un ramassage sur les écoles selon un programme établi sur la semaine :

Lundi	Chaumont	Dion	Bonlez
Mardi	Dion	Corroy	Bonlez
Jeudi	Chaumont	Dion	Corroy

Le planning est élaboré en début d'année en fonction de la demande et peut être ajusté en cours d'année si des inscriptions supplémentaires se rajoutent.

Les enfants quittent l'école de devoirs avec leurs parents ou rejoignent l'accueil extrascolaire de l'école de Gistoux qui est à proximité immédiate et qui ferme à 19H.

« La Bulle de Savants » a la possibilité d'accueillir 15 enfants par séance. Ce nombre sera élargi à 20 dès que les nouveaux locaux seront accessibles. Afin de trouver un certain équilibre entre les 5 écoles dans les possibilités d'inscriptions, nous prévoyons pour chaque début d'année scolaire un quota de 6 places par école. Le surplus d'inscriptions est enregistré sur une liste d'attente. Nous clôturons les inscriptions le 30 septembre. En fonction du nombre de demandes par école, nous complétons le groupe sur base de la liste d'attente.

L'école de devoirs est ouverte à tous. Chaque enfant y est accueilli sans distinction idéologique, philosophique ou religieuse. Néanmoins une attention toute particulière sera accordée aux enfants présentant des difficultés scolaires, familiales, relationnelles ou financière. Dans ce contexte, toute nouvelle demande d'inscription fait l'objet d'une concertation en équipe et est acceptée en tenant compte du nombre de places disponibles et des possibilités d'encadrement.

6. NOS OBJECTIFS

Nous avons fixé nos objectifs dans la continuité des missions fixées par le décret ONE relatif aux écoles de devoirs et en tenant compte de notre réalité de terrain et des enfants que nous accueillons.

6.1 L'école des devoirs, une « bulle », un espace permettant de vivre une transition sereine entre l'école et la maison

Après une journée passée à l'école, il nous semble nécessaire, pour permettre aux enfants de poursuivre au mieux leur journée, de leur proposer un lieu et un temps pour se ressourcer, se poser et vivre un moment épanouissant.

Non sans lien avec la scolarité, l'école des devoirs peut néanmoins jouer ce rôle de parenthèse faisant le lien entre la vie scolaire de l'enfant et sa vie familiale. L'enfant doit y trouver de la sérénité, une écoute attentive, des possibilités d'échanges, d'explorations, de projets qui répondent à ses besoins et qui partent de ses intérêts.

6.2 L'école des devoirs, un lieu qui favorise les échanges, le partage, le dialogue, l'écoute

La qualité de la relation est un objectif très large auquel nous nous attelons chaque jour car il est pour nous, la base de tout travail éducatif.

Pour que les enfants puissent se construire, il est essentiel qu'ils évoluent dans un contexte relationnel sécurisant, riche d'échanges, de dialogues, d'écoute.

Nous envisageons la qualité de ces relations à différents niveaux :

Entre enfants : Venir à l'école de devoirs est une occasion pour les enfants de vivre de nouvelles rencontres, les enfants étant issus de différents établissements scolaires, de différents niveaux scolaires mais aussi de différents milieux culturels et socio-économiques. De par ce contexte et pour vivre au mieux ces différentes rencontres, les enfants seront amenés à développer des compétences telles que l'entraide, la coopération mais aussi leur capacité à exprimer leurs ressentis (positifs ou négatifs), leurs expériences et à écouter celles des autres.

Entre les enfants et l'équipe éducative : De même que l'école des devoirs accueille des enfants d'âge différents, ceux-ci sont accompagnés par une équipe éducative choisie entre autres pour favoriser les liens intergénérationnels. En effet, une partie des animateurs étant des « jeunes seniors » volontaires, des générations différentes se côtoient, s'ajustent et s'enrichissent mutuellement.

Entre l'équipe éducative et les familles : Les parents étant les acteurs principaux dans l'éducation de leur enfant, nous attachons beaucoup d'importance à établir un lien avec les familles des enfants fréquentant notre école de devoirs. De ce fait, depuis leur démarche pour inscrire leur enfant à « La Bulle de savants », les parents sont invités à différentes occasions à s'impliquer dans la vie de l'école de devoirs : lors des moments d'accueil, lors des événements à thème,...En outre, pour certaines familles dont le réseau familial ou social est moins large, l'école des devoirs peut s'inscrire dans une forme de soutien à la parentalité : recherche de conseils sur l'éducation, d'avis sur des orientations scolaires, d'outils pour soutenir les enfants dans leur scolarité,...

6.3 L'école des devoirs, une équipe éducative attentive à l'estime de soi des enfants accueillis

Grandir avec une estime positive de soi permet à l'enfant de s'épanouir, d'établir des relations avec les autres et d'explorer son environnement. L'enfant qui « se sent capable » sera davantage tourné vers l'extérieur et prendra plaisir à recevoir des responsabilités ou à réaliser des projets pour lesquels il se sentira utile et à la hauteur. Dans un tel contexte, il revient à l'adulte qui l'accompagne dans son parcours éducatif d'être bienveillant à son égard pour l'aider à acquérir une image positive de lui-même.

Nous sensibilisons l'équipe éducative dans ce sens afin que les animateurs soient davantage attentifs à renforcer positivement les capacités des enfants par des moyens tels que : leur confier des tâches, les responsabiliser, les encourager, les valoriser et leur donner une place à part entière dans le groupe et dans les échanges au sein de ce groupe.

6.4 L'école de devoirs, un espace qui soutient la créativité, la découverte, l'exploration

Les enfants sont naturellement curieux. Pourtant, cette aptitude naturelle et spontanée a tendance à s'essouffler en grandissant. Ceci, d'autant plus, lorsque les enfants sont passifs dans la construction du savoir. A contrario, lorsque les enfants évoluent dans un environnement qui offre des possibilités d'explorations et de découvertes, leur curiosité naturelle se maintient et ils prennent plaisir à exercer leur créativité et leur imagination. C'est à travers cet exercice qu'ils acquièrent également d'autres facilités telles que s'exprimer, trouver de nouvelles idées, chercher des solutions, résoudre des conflits, ...

Pour soutenir la créativité des enfants accueillis à « La Bulle de Savants », nous nous impliquons tout au long de l'année dans des projets variés en partant de leurs intérêts et de leurs demandes. Ceci dans l'objectif de faire valoir les idées et les propositions des enfants mais aussi avec le souhait d'attacher au moins autant d'importance au processus qu'au résultat final.

6.5 L'école de devoirs, un temps pour accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires

Notre objectif est de soutenir les enfants dans leur scolarité tout en les rendant acteur de leurs apprentissages. Lorsque la réalisation des devoirs engendre des questions, nous encourageons l'enfant à entrer dans une démarche de réflexion autour de la problématique rencontrée et à développer son sens critique. Nous l'amenons également à rechercher des réponses via d'autres sources d'informations et/ou d'autres supports (internet, livres, outils pédagogiques mis à disposition, jeux éducatifs, ...), ceci, pour faciliter l'apprentissage en s'ajustant au mieux aux intérêts des enfants dans ce processus de l'apprentissage.

7. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

7.1 Le cadre d'accueil

Les enfants sont accueillis actuellement dans un « Chalet » indépendant des bâtiments de l'administration communale et avec un accès extérieur offrant un cadre naturel (Roseraie, petite ferme, jardin, ...). L'école de devoirs est également située à proximité immédiate de l'école de Gistoux, ce qui permet à certaines occasions de bénéficier aussi des espaces extérieurs de l'école (plaines de jeux, verger, ...).

Dans le chalet, l'école de devoirs bénéficie d'un espace principal suffisamment large pour se réunir lors des activités collectives (goûters, jeux, ...) mais également pour créer des groupes plus restreints lors des activités le nécessitant.

Si le groupe est plus important, il y a la possibilité d'accéder à une salle mise à disposition par le CPAS pour permettre une meilleure organisation en petits groupes et un meilleur cadre de travail lors des devoirs. Cette salle peut également être demandée dans le cadre d'évènements plus importants (projets, organisation des soirées à thèmes, ...).

Les locaux du chalet sont équipés, d'une petite cuisine et de sanitaires. Du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, photocopieuse, scanner, papier, ...) est mis à disposition de l'équipe et des enfants. Du matériel créatif, ludique et pédagogique est également prévu chaque année grâce à un budget alloué par l'ONE et par l'administration communale.

Chaque année, nous réalisons un stock de base pour du matériel créatif, ludique et pédagogique, grâce à un budget alloué par l'ONE et l'administration communale.

7.2 L'équipe pédagogique et l'encadrement

Notre équipe se compose d'un coordinateur, d'une animatrice de référence employée par la commune et de la collaboration précieuse de personnes volontaires choisies en accordant une attention particulière à leur parcours, leurs formations, leurs objectifs, leurs attentes et à ce qu'ils souhaitent apporter par leur investissement dans l'école de devoirs.

Les personnes volontaires peuvent provenir de tout horizon. Leur bagage professionnel et leur expérience sont dès lors très diversifiés ce qui rend les échanges d'autant plus riches.

Nous offrons néanmoins la possibilité de suivre des formations continues spécifiques à l'activité de l'école de devoirs.

L'encadrement des enfants tient compte des recommandations de l'ONE. Toutefois, même si certains enfants sont plus indépendants, l'ensemble des enfants sont habituellement répartis par petits groupes avec un animateur référent pour chacun des groupes. Le nombre de groupe est donc généralement équivalent au nombre d'animateurs présents. La répartition s'effectue en accord avec l'ensemble des animateurs et en tenant compte de leur aisance respective avec certaines tranches d'âge ou certaines matières scolaires.

L'équipe pédagogique se réunit à différents moments de l'année afin de prendre les décisions qui concernent « La Bulle de Savants » et d'en évaluer le projet pédagogique.

7.3 Le déroulement de l'accueil

Nous accueillons les enfants à partir de 15h30 et ce, jusque 17h30. Voici comment se déroule une séance « type » à l'école de devoirs :

15H30 – 15H45	Arrivée progressive des enfants, installation, moment de transition qui s'ajuste aux besoins et aux demandes des enfants : jeux libres, moment de repos, activités diverses, ...
15H45	Rassemblement, goûter, répartition des tâches, Mini-conseils
16H – 17H00	Répartition des enfants par petits groupes, réalisation des devoirs du lendemain et/ou des jours à venir
16H30	Les enfants qui ont terminé peuvent commencer à ranger leurs affaires et démarrer des activités calmes le temps de permettre aux autres de terminer leurs devoirs dans des bonnes conditions
17H00	Fin des devoirs ; Activités diverses en fonction des demandes, du climat, des projets en cours
17H30	Accueil des parents, départs progressifs des enfants

7.4 Les différents moments d'accueil

- a) **L'arrivée des enfants et des animateurs** : Les enfants arrivent progressivement à l'école de devoirs soit par leurs propres moyens, soit avec le bus ou à pieds et accompagnés d'un animateur à partir de l'école de Gistoux. Ils prennent place dans les locaux et se livrent à diverses activités libres le temps que tout l'ensemble du groupe soit arrivé : ils peuvent échanger avec leurs copains, avec l'équipe, s'isoler pour se reposer, jouer ou explorer le matériel de l'école de devoirs. Même si ce temps est relativement court, c'est un moment généralement convivial où tout le monde semble content de se retrouver et qui permet la transition entre la fin de l'école et le reste de la journée.
- b) **Le goûter** : Chaque jour, un goûter est prévu pour les enfants participant à l'école de devoirs. Les goûters sont variés (fruits, légumes, pain, biscuits,...) et préparés avant l'arrivée des enfants. Lors du goûter, les enfants et les animateurs sont invités à se réunir autour de la grande table et dans une ambiance chaleureuse où les échanges sont possibles.
- c) **La répartition des tâches** : Dans l'objectif d'impliquer au mieux les enfants dans la vie du groupe et de les responsabiliser dans la réalisation des tâches, nous avons convenu ensemble de répartir les différentes charges entre les enfants et les animateurs. Pour ce projet, les enfants ont attribué une appellation pour chacune de ces tâches faisant allusion à un métier. Nous retrouvons les métiers suivants :
- « Le cartableur » : celui qui range les cartables
 - « L'Horloger » : Celui qui est garant du temps
 - « Le chef de troupe » : Il supervise tout le monde, il peut faire des rappels à l'ordre
 - « Le vaisselleur » : Il s'occupe de la vaisselle
 - « Le rangeur » : Il s'occupe de débarrasser la table
 - « Le balayeur » : Il balaye après le goûter
- d) **Les mini-conseils** : Il s'agit d'un temps consacré à un échange avec l'ensemble du groupe pour mener une réflexion commune autour d'une multitude de sujets : Un enfant ou un animateur peut amener un vécu positif pour le partager avec le groupe ou une expérience négative ; une problématique peut être posée pour trouver ensemble des stratégies ou des solutions pour parer au problème ; un projet peut être proposé et être élaboré en groupe ; des décisions peuvent être prises
- e) **La réalisation des devoirs** : Le temps consacré aux devoirs se situe entre 16h et 17h. Les enfants font leurs devoirs pour le lendemain ou pour les jours à venir. Pour la réalisation des devoirs, les enfants se répartissent en petit groupe avec pour chaque groupe un référent. Lors des devoirs, les animateurs sont attentifs à rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages. Si une difficulté se pose, ils seront encouragés à chercher des réponses grâce à différents outils mis à leur disposition. De même, une certaine matière pourra être révisée via un support différent (ordinateur, jeux didactique,...) ou par une autre approche amenée par l'animateur. Les adultes sont également vigilants quant à inscrire les enfants dans une dynamique d'apprentissage positive : faire remarquer les actions réussies, encourager les enfants lorsqu'il y a des progrès observés, reconnaître leurs qualités et les renforcer positivement.
- f) **Les activités libres** : A partir de 16h30, les enfants peuvent ranger leur matériel scolaire lorsqu'ils ont terminé et choisir une activité selon leurs envies, leurs intérêts. Jusque 17h, nous demandons aux enfants de mener cette activité calmement afin de permettre à ceux qui ont encore du travail de maintenir leur concentration. L'école de devoirs propose des jeux de société, des jeux didactiques, du matériel de bricolage,...S'il y a des demandes spécifiques, nous pouvons également rechercher des activités via internet : coloriage, jeux papier, idées créatives, ...

Les enfants peuvent également accéder à l'extérieur soit pour jouer, soit pour s'installer et discuter entre eux ou avec les animateurs ou encore pour explorer les environs immédiats : petite ferme, Roseraie, jardin.

- g) **Les projets** : Tout au long de l'année, des projets sont décidés ensemble en partant des intérêts des enfants. Ces projets peuvent être créatifs (réalisation d'un cadeau, fabrique de plâtre, décoration des locaux,...) mais il peut s'agir aussi de réaménager les locaux, de mettre en place un système d'organisation des tâches (par exemple les métiers décrits plus haut), de participer à un défi inter-école de devoirs. Ces projets sont des occasions pour les enfants de faire des propositions et de les concrétiser en s'impliquant dans une réalisation qui nécessite la collaboration et la coopération de l'ensemble du groupe.
- h) **Les évènements** : Chaque année, différentes soirées à thème sont organisées pour renforcer la cohésion entre l'équipe, entre les enfants et impliquer au mieux les parents dans la vie de l'école de devoirs : Souper réservé aux bénévoles, souper avec l'ensemble des enfants, parents et animateurs ; soirée jeux de société, fêtes d'Halloween, chasse aux œufs, concilia-bulle,...

8. LES PARTENARIATS

Un partenariat existe entre l'école de devoirs et le CPAS pour le recrutement des volontaires. En effet, le service « volontariat et taxi-social » du CPAS recherche en permanence des volontaires pour différents types de postes au sein de la commune dont celui d'animateur pour l'école de devoirs. Une convention est alors conclue entre le CPAS et les personnes volontaires pour préciser les modalités de fonctionnement de ce projet.

Des contacts entre l'école de devoirs et les établissements scolaires (direction ou enseignant(s)) et/ou les services extrascolaires de la commune peuvent également être pris et particulièrement lorsqu'une situation pose question avec un enfant, son bien-être, son évolution. Ces échanges permettent une compréhension plus globale de la problématique rencontrée et des aménagements peuvent être décidés de commun accord pour soutenir l'enfant dans ses difficultés.

9. LA PUBLICITE

« La Bulle de Savant » se fait connaître par différents moyens de communication :

- Le site internet de la commune
- Le site internet du CPAS
- Une annonce « tout cartable » en début d'année scolaire et un rappel en janvier si des places sont encore disponibles
- Le carnet ATL qui reprend tous les opérateurs extrascolaires de la commune
- La présence des coordinateurs du service ATL lors de la journée des nouveaux habitants
- Une lettre adressée aux parents en début d'année scolaire et présentant le service ATL de la commune ainsi que le programme extrascolaire pour chaque école
- Lors des soirées à thème de l'école de devoirs, chaque enfant qui participe peut venir accompagner d'un ami pour lui présenter « La Bulle de Savants »
- Le répertoire de la coordination des écoles de devoirs du Brabant Wallon
- L'Amalgame : Il s'agit d'un journal local publié 4 fois par an et dans lequel une présentation de l'école de devoirs peut être publiée à la demande du service
- Le guide communal qui reprend tous les services présents au sein de la commune de Chaumont-Gistoux. Il est édité une fois par an pour les habitants de la commune.

10. CONCLUSION

Depuis le début de ses activités, « La Bulle de Savants » a déjà parcouru un grand chemin marquant le souhait de la commune de Chaumont de s'inscrire dans une démarche permanente pour l'amélioration de la qualité de ses milieux d'accueil.

Par ailleurs, l'école de devoirs se veut un lieu ouvert et surtout dynamique. Toute nouvelle idée ou toute proposition de partenariat est toujours bien accueillie et discutées par l'ensemble des intervenants de cette belle aventure.

11. ANNEXES

1. **Le règlement d'ordre intérieur**
2. **La fiche d'inscription**
3. **La charte des enfants**
4. **L'autorisation de sortie**
5. **La charte pour le transport en bus communal**